FÉVRIER 2021, #4

INFOLETTRE VALLORCINE

*Chouètà Boun An ! **

MAISON FRANCE SERVICES

La MSAP (Maison de Services Au Public) située dans les locaux de la maison pour tous de Chamonix, est depuis plus d'un an devenue l'espace d'accueil France Services où vous pouvez trouver de l'aide pour vos démarches administratives. Outre les structures nationales partenaires (CAF, CPAM, CARSAT, MSA, Finances Publiques…), vous trouverez aussi des partenariats spécifiques à la communauté de Communes qui concernent les jeunes, la création d'entreprise, la conciliation de justice, des conseils en rénovation de l'habitat, des aides à l'accompagnement de personnes handicapées et le service de logement solidaire.
Cette structure offre également un accès aux outils informatiques. Vous y serez accueillis et accompagnés par deux agents formés qui sauront vous orienter pour trouver des réponses rapides à vos interrogations. Compte tenu de la situation sanitaire, les entretiens se font sur rendez-vous.
https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services
94 promenade du Fori - 74400 Chamonix-Mont-Blanc -
06 08 30 96 34

© Mairie de Chamonix

COVID-19

Comme vous le savez certainement, 17 jeunes hébergés à Vallorcine ont contracté le virus (SARS COV-2). À ce jour 03/02/2021, toutes les personnes connues ayant été en contact avec ce groupe sont soit testées négatives, soit confinées. Nous constatons l'importance de respecter les gestes barrière puisque le virus ne s'est pas répandu dans le village.
L'ARS et la préfecture, qui gèrent la situation, sont en lien avec la mairie et le lieu d'hébergement concerné. Les jeunes ont quitté le territoire français en début de semaine.

Des PANIERS de PRODUITS LOCAUX pour NOS AÎNÉS

Les traditionnels concerts de la fête des mères, de la Sainte-Cécile, la Féta d'Ou, le repas ou voyage des aînés n'ont pu avoir lieu durant l'année 2020. Aussi, le repas intercommunal des aînés a été remplacé cette année dans chaque commune par un panier garni de produits locaux pour toutes les personnes de plus de 70 ans pour les fêtes de fin d'année.
Une manière de dire aux aînés que la commune est à leur côté en ces temps difficiles qui limitent les interactions sociales. Chacun d'entre eux a été invité à venir retirer son panier en mairie et les Élus ont livré à domicile les personnes qui n'ont pu se déplacer.

©R. Dambreville

La MAISON NOUFFLARD

Geneviève Noufflard a été résidente secondaire de longue date à Vallorcine. À sa mort, elle a légué son habitation et ses terrains à la commune. Située au Chanté, cette demeure est l'une des plus anciennes et authentiques ferme du village.
La commune a alors lancé un appel à projets afin de trouver celui qui répondrait au mieux aux besoins de Vallorcine. Le projet retenu par le Conseil Municipal a été celui d'une micro-ferme agrotouristique. Cependant, et bien que de nombreuses activités proposées fassent l'unanimité au sein du Conseil Municipal (éco-pâturage, lutte contre les plantes invasives, production locale…), ce projet a dû être abandonné pour des difficultés liées à l'urbanisme et aux prescriptions du règlement sanitaire départemental en matière d'éloignement des bâtiments d'élevage avec les habitations avoisinantes. La mairie ne s'interdit aucune réflexion pour pérenniser ces activités sur la commune. Quant à la fonction de la Maison Noufflard, les Élus recherchent encore quelle pourrait être sa future destination en espérant que les « Ateliers participatifs Notre Village » sauront être force de proposition.

©D. Ancey

COMMISSION de SÉCURITÉ du COL des MONTETS

© J. Vallas

Vallorcine est la 4ème commune française la plus soumise aux risques d'avalanches. Considérant que le Col des Montets est implanté sur les communes de Chamonix et de Vallorcine, un Élu de Vallorcine est toujours invité à la commission de sécurité communale de Chamonix.

Lieu de décision des mesures à prendre en cas de crise, la commission comprend :

- l'ensemble des personnes pouvant apporter un éclairage sur les situations connues et celles à venir (remontées mécaniques pour l'information de ce qu'il se passe en altitude, PGHM pour son retour d'expérience, prévisionnistes météo, spécialistes « terrain » pour leur analyse du manteau neigeux, etc.).
- l'ensemble des décideurs et des services qui devront appliquer les décisions prises lors de la commission (Élus, SNCF, services du conseil départemental, service pistes et sentiers, ATMB, Chamonix-Bus, etc.)

Les rôles de cette commission sont d'identifier au mieux les risques et de prendre les décisions qui en découlent ; sont toujours considérées les contraintes imposées à la population et bien évidemment la responsabilité des décideurs.

En quelques années, le col des Montets s'est vu équipé de 4 stations nivo-météorologiques dédiées (une 5ème est en cours d'implantation vers Le Buet), d'une expertise terrain humaine qui s'améliore et s'étoffe au fil des hivers ainsi que d'un système d'alerte par message téléphonique. Bien que la météo reste une science inexacte et considérant les différences de nivologie d'un côté à l'autre du col des Montets, tout est fait pour que les décisions prises aient une juste cohérence face aux risques encourus et aux gènes imposées à la population.

Document d'Organisation de la Viabilité Hivernale (DOVH)

Le DOVH concerne l'organisation du déneigement des voies et espaces publics (accès mairie, cour de l'école, molochs, stationnements, etc.).

Pour ce faire, les services techniques communaux accompagnés d'un prestataire extérieur s'organisent ; sont considérées l'importance des précipitations mais aussi la priorisation des axes et espaces publics.

Cependant, pour que l'ensemble de ces interventions puisse se réaliser au mieux, il est important de ne pas gêner son bon déroulement en stationnant sur la chaussée ou en déneigeant son véhicule sur un parking ou sur une route fraîchement déneigée.

Ce document officiel est disponible en marie et sur https://www.vallorcine.fr/Deneigement-communal.

COMITÉ CONSULTATIF EXTRA-COMMUNAL pour les AFFAIRES SCOLAIRES

Par délibération en date du 28 octobre 2020, le Conseil Municipal a approuvé la mise en place d'un comité consultatif extra-communal pour les affaires scolaires. Présidé par un membre du Conseil Municipal et composé du corps enseignant, des représentants de l'association « Les amis des écoles », des représentants de parents d'élèves et de deux membres extérieurs compétents, ce comité permet d'associer tous les acteurs de la vie scolaire dans un but partagé : que la vie des enfants soit belle dans notre village.

La première réunion s'est tenue le 11 janvier 2021 : il semblerait que la mise en place d'activités extra-scolaires soit le premier chantier...

**Nous vous souhaitons la bonne année !*

Un PROJET DOCUMENTAIRE sur VALLORCINE

L'association Visages du Monde, en collaboration avec Émilie Gélinas, a initié en 2020 un projet de film documentaire sur l'isolement hivernal et l'identité à Vallorcine.

Village spécifique à plus d'un titre, le documentaire cherchera à témoigner : Comment se passaient ces hivers d'antan alors que la vallée était isolée ? Comment les habitants s'organisaient-ils entre eux pour mener leur vie quotidienne ? Comment faisaient-ils société ? Les aléas de la nature et les conditions difficiles d'antan ont-ils solidifié les liens humains ? Et, si oui, qu'en est-il de ce lien aujourd'hui ?

Ce projet a plusieurs buts :

- transmettre la mémoire des anciens ;
- collecter, conserver et valoriser la mémoire audiovisuelle et photographique de Vallorcine au XXe siècle ;
- produire un outil de réflexion pour les acteurs et les décideurs locaux ;
- alimenter le lien social entre les résidents (permanents, secondaires, et de passage) ;
- donner la parole aux femmes, peu sollicitées jusqu'à présent dans les productions audiovisuelles ;
- ouvrir le dialogue sur les particularismes des communes des Vallées de Chamonix et du Trient et sur les liens qu'elles entretiennent entre elles.

Pour plus d'informations : www.neige-lefilm.com

L'association se prépare à lancer une collecte d'archives privées en collaboration avec l'Office de Tourisme.

Contacts : Info.visagesdumonde@gmail.com ou 07 69 29 45 77.

© E. Gélinas

Un ESPACE COWORKING ?

Comme son nom l'indique, faire du « coworking » signifie avant tout « travailler ensemble », dans une nouvelle vision du travail qui allie autonomie et collaboration. On ne partage pas que son bureau dans un espace « coworking », on partage son quotidien, ses expériences mais aussi ses conseils et savoir-faire : l'entraide est un pilier d'un espace de « coworking ».

Face au développement du télétravail, les Élus étudient l'opportunité de créer un de ces espaces collaboratifs selon un modèle simple de bureaux partagés avec une salle de réunion, la connexion à la fibre optique, une imprimante professionnelle, un vidéoprojecteur, un coin repas, etc.

Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître en mairie en précisant la fréquence et / ou période de votre besoin.

Pour vous abonner à l'Infolettre
Envoyez votre adresse mail à :
accueil.mairie.vallorcine@wanadoo.fr
Objet : Infolettre